



**Discours de Madame Nouzha Skalli
Ministre de Développement Social
de la Famille et de la Solidarité**

Atelier sur les Politiques Sociales

Rabat, le 1^{er} décembre 2009

Madame la Cheffe-Adjointe de la Délégation de l'Union Européenne au Maroc ;
Madame la Gouverneur, coordinatrice nationale de l'INDH ;
Mesdames et Messieurs les directeurs et directrices ;
Honorables invitées ;
Mesdames et Messieurs ;

Il m'est particulièrement agréable, en ma qualité de Ministre du Développement Social de la Famille et de la Solidarité d'accueillir les participants à cet atelier international dédié aux politiques sociales qui va constituer, j'en suis convaincue, une occasion propice pour engager un échange d'expérience et un partage riche des points de vue sur la question.

Cela permettra également de contribuer à conforter les choix démocratiques de notre pays conformément à l'appel de sa Majesté le Roi dans son discours de la fête du trône juillet 2009, qui a exhorté le Gouvernement à **"accorder la priorité, dans les politiques sociales de l'Etat, aux catégories sociales et aux régions accusant le plus de déficit ... et à la mise en place d'un nouveau contrat social."**

Permettez-moi également, de remercier la Commission Européenne pour les appuis multiformes, qu'elle ne cesse d'apporter à notre pays : appui à l'INDH, appui au processus de modernisation de l'administration ainsi que pour son accompagnement de l'évolution de la transition démocratique.

Je saisis cette occasion aussi pour féliciter Monsieur l'Ambassadeur pour sa nomination récente à la tête de la Délégation de la Commission Européenne au Maroc, et remercier, par la même occasion, ses collaborateurs ainsi que l'Unité de Gestion du Programme d'Appui à l'Accord d'Association Maroc-UE, pour leur précieuse collaboration en vue de réussir l'organisation de cet atelier de réflexion et d'échange.

Mesdames et Messieurs ;

Notre pays, le Maroc a accédé au statut avancé auprès de l'Union Européenne, en reconnaissance à la formidable dynamique de réformes structurantes engagées dans notre pays dans les domaines des droits de l'Homme, de l'égalité des sexes et de la démocratisation.

En effet, depuis l'intronisation de Sa Majesté Mohamed VI, le Maroc s'est engagé dans une série d'actions fortes visant l'ancrage d'un projet sociétal basé sur la démocratie, la modernité et la participation.

Ainsi, un nouveau mode de gouvernance a été mis en place à travers le nouveau concept de l'autorité, le partenariat institutionnalisé avec la société civile, la mise en place de plan de développement communal selon une démarche participative et en s'appuyant sur l'approche genre et d'autres mesures.

Tout cela marque une rupture voulue et un changement de paradigme favorisant la responsabilisation et l'engagement des acteurs en adoptant une approche ascendante et une politique de proximité.

La création du Ministère de Développement Social, de la Famille et de la Solidarité en Juin 2004 constitue un signe très fort de l'orientation et de l'intégration de la dimension sociale, (longtemps marginalisée), dans l'agenda de l'Etat.

La fusion du Ministère et du Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, de l'Enfance et des Personnes Handicapées répond à une volonté d'aboutir à une meilleure coordination, une cohérence et une meilleure lisibilité des politiques publiques dans le domaine social.

Il s'agit en effet d'ancrer la préoccupation à l'égard de différentes populations cibles en matière de politiques sociales.

Après cette fusion, le MDSFS a mis en place une stratégie pour la période 2008-2012 dont les axes majeurs sont :

- 1- La coordination des programmes de développement social et mobilisation sociale.
- 2- La promotion des droits des femmes, de l'approche genre et de l'égalité des chances.
- 3- Une politique familiale intégrée promotion de l'enfance et mobilisation des acteurs.
- 4- Une politique de développement inclusif des personnes en situation de handicap. Et
- 5- Le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère.

A travers cette stratégie nous visons la contribution à la réduction du déficit multidimensionnel de la pauvreté, la prévention de l'exclusion sociale, la lutte contre la précarité, la promotion de l'égalité des chances et le renforcement de la cohésion sociale, en tenant compte des besoins et des attentes spécifiques de chaque cible concernée.

Le partenariat non seulement avec la société civile, mais avec le secteur privé, les autorités territoriales et les collectivités locales est bien sûr une option stratégique forte de l'action gouvernementale et en particulier de notre secteur.

En fait, toutes ces politiques et programmes ne sont pas conçues seulement pour résoudre les problèmes des populations marginalisées en adoptant une approche palliative, mais elles adoptent également une démarche préventive pour agir sur « les robinets ».

Notre souci est d'avoir une démarche inclusive et intégratrice basée sur une approche droit, participative, concertée et partenariale.

Mesdames et Messieurs ;

Avec l'avènement de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), lancée par SM le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, depuis le 18 Mai 2005, le social connaît un regain d'intérêt et occupe une place de choix dans l'agenda politique de notre pays.

Cette Initiative adopte une philosophie et des approches novatrices pour aborder les problématiques sociales en visant à élargir les possibilités offertes à chacun et chacune en matière de capacités, de droits et d'opportunités et d'être acteurs en même temps que bénéficiaires des projets réalisés.

Le projet sociétal pour un Maroc moderne, démocratique, social et solidaire est basé sur quelques principes pertinents, en l'occurrence :

- le développement nécessite la croissance économique, mais celle-ci est tributaire du développement humain.
- Le développement humain ne peut être réalisé sans équité sociale, sans promotion des droits des femmes et des autres catégories vulnérables et sans une politique volontariste de réduction des inégalités.
- Le développement humain est tributaire d'un accès multiforme de la population à la décision et nécessite par conséquent en plus de la démocratie représentative, une approche citoyenne participative.

Après quatre années de sa mise en œuvre, nous ne pouvons que nous réjouir du bilan de l'INDH qui a permis le lancement et la réalisation de pas moins de 19000 projets au profit de 4 millions de bénéficiaires dont les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Au-delà du côté quantitatif, l'INDH a mis en place une dynamique territoriale importante impliquant tous les acteurs (autorités, élus,

associations, services extérieurs et secteur privé). Actuellement, et suite aux orientations royales dans son discours de trône du

30 juillet dernier visant à donner une nouvelle impulsion à l'INDH une commission a été constituée pour mettre en place un plan d'action tournant autour de 3 axes :

- la convergence et la pérennité ;
- Les microprojets générateurs d'emploi et de revenu ;
- Le contrôle et l'évaluation.

La dynamique sociale et démocratique que connaît le Maroc se distingue par un essor quantitatif et qualitatif des organisations de la société civile, qui sont devenues un acteur incontournable dans toutes actions sociales. Ces organisations investissent le champ de la solidarité et s'affirment comme acteurs à part entière du développement, notamment, à travers de nombreuses initiatives de développement social et de développement local. L'expérience et l'expertise cumulées par les associations leur a permis non seulement d'être partie prenante dans la conception et la mise en œuvre des projets de l'INDH, mais aussi de siéger dans ses organes de gouvernance, ce qui traduit les acquis de l'ouverture démocratique et du climat de coopération et de confiance qui règne entre les acteurs.

Le Ministère a intégré l'appui aux associations et aux réseaux associatifs comme composante essentielle de sa stratégie pour renforcer leurs capacités, améliorer leur positionnement stratégique et améliorer leur force de proposition. En parallèle, un programme de développement d'ingénierie sociale est mené avec les universités marocaines pour la formation de travailleurs sociaux capables de répondre aux divers besoins des acteurs sociaux : E.N, ADS, associations de développement, collectivités locales, etc. Actuellement, nous ne pouvons pas nous baser uniquement sur le bénévolat pour mener des actions sociales de qualité. La professionnalisation des métiers du travail social est à l'ordre du jour et pour donner à ces métiers leur notoriété nous allons, en partenariat avec le gouvernement français, réaliser un référentiel d'emploi et de compétences et un statut des travailleurs sociaux.

Mesdames et Messieurs ;

Le caractère complexe de la problématique sociale, son intensité et le cumul des difficultés rend le combat particulièrement difficile et exigeant. Et il nous appartient, à nous tous et toutes, responsables gouvernementaux et acteurs de la société civile de coordonner nos interventions autour des questions majeures qui conditionnent le développement humain telles que la lutte contre pauvreté, l'analphabétisme, et les mortalités infanto-juvénile et maternelle, tout en accordant une attention particulière à la dimension «genre» et à la dimension «jeunesse».

L'amélioration de la situation sociale des personnes en difficulté ne résulterait pas seulement de l'action spécifique du département chargé du développement social ; elle résulte surtout et avant tout de la dynamique positive de l'ensemble des politiques publiques menées par le gouvernement et qui concourent aux progrès sociaux et humains. En fait, le gouvernement a mis en place des politiques et programmes qui contribuent à l'amélioration du bien être des citoyens, dont les plus importants sont :

- L'Assurance Maladie Obligatoire **L'AMO** : garantit, pour les personnes assujetties et les bénéficiaires, la couverture des frais de soins de santé préventifs et curatifs, liés à l'hospitalisation et aux interventions chirurgicales inhérents à la maladie, à l'accident, à la maternité et à la réhabilitation physique et fonctionnelle.
- Le Régime d'Assistance Médicale aux Economiquement Démunis (**RAMED**) lancé à titre pilote dans la région de Tadla Azilal, qui s'adresse aux personnes économiquement faibles qui ne sont assujetties à aucun régime d'assurance maladie obligatoire de base et ne disposant pas de ressources suffisantes pour faire face aux dépenses de santé. Les personnes éligibles au RAMED bénéficient, dans les établissements publics de santé, de la prise en charge totale ou partielle des frais relatifs aux prestations médicalement requises ;

- Le programme d'urgence de l'éducation nationale : programme étalé sur 5 ans prévoyant l'amélioration de l'environnement physique et des équipements des écoles ;
- Le programme "Tayssir" permettant l'octroi d'aide financière directe aux familles pauvres pour lutter contre l'abandon scolaire.
- Le programme "villes sans bidonvilles" visant la résorption des bidonvilles dans les villes et centres urbains et sa stratégie se base sur la ville comme unité de programmation.
- Les programmes de l'habitat social destinés aux familles à revenus modestes.
- la réforme de la caisse de compensation, etc.

L'ensemble de ces efforts commence à donner ses fruits. En fait, et selon les résultats de l'Enquête nationale sur les niveaux de vie des ménages 2007 réalisée par le Haut Commissariat au Plan, des progrès notables ont été réalisés par notre pays entre 2001 et 2007 en matière d'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. Le taux de pauvreté a ainsi reculé de 14,5% à 9%. En milieu urbain, la pauvreté est passée de 7,6% en 2001 à 4,8% en 2007, alors que dans le monde rural ce taux a régressé à 14,5% contre 25,1%.

Cependant, en dépit des acquis et des résultats réalisés les déficits sociaux persistent et notre pays est appelé à redoubler d'efforts et faire preuve d'imagination et d'innovation pour faire face aux besoins et attentes sociaux de plus en plus pressants.

Mesdames, Messieurs ;

L'amélioration des politiques publiques et sociales ne peut se faire sans une politique d'évaluation visant à atteindre une action efficace et efficiente, sur la base d'indicateurs bien élaborés et bien maîtrisés avec tous les outils connexes dont on ne peut faire l'économie (tableaux de bord, formation continue du personnel...etc). La convergence entre les politiques sociales de l'Etat, entre ses différentes composantes, les collectivités locales et même le secteur associatif reste un champ de travail encore à ses

débuts et qui nécessitent des changements et des efforts majeurs au niveau des pratiques de tout à un chacun.

C'est pour cela et partant de notre volonté de rompre avec l'approche sectorielle qui a prévalu pendant longtemps et qui n'a abouti qu'à des résultats mitigés, et du souci d'optimisation des moyens de la cohérence et l'intégration des politiques publiques et la mutualisation des moyens humains et matériels, le Ministère du Développement Social de la Famille et de la Solidarité a entrepris avec l'appui technique du Programme des Nations Unies pour le Développement l'élaboration du cadre stratégique de réduction de la pauvreté en concertation avec les départements ministériels et les associations de la société civile œuvrant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

En effet, c'est un cadre qui a pour objectif la réduction des inégalités socio-économiques, géographiques et de genre, l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté où qu'ils soient et l'intégration des actions des différents acteurs et une optimisation des ressources humaines et matérielles.

L'objectif est l'instauration d'un cadre de coordination et de convergence de l'action du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté tout en prenant en considération toutes les dimensions. La vision sur laquelle elle repose est que seule une politique intégrée qui s'attaque simultanément à tous les déterminants de la pauvreté aura un impact rapide et durable sur la réduction de la pauvreté de l'exclusion et des inégalités.

Par ailleurs, le processus de mise en place du Conseil Economique et Social, enclenché par le Discours de Sa Majesté à l'occasion de la Fête du Trône 2009 et dans la loi organique est en cours d'adoption, constituerait un organe de canalisation et un espace de concertation regroupant les représentants des forces

vives de la nation pour jouer son rôle de veille et de baromètre du développement économique et social.

Mesdames, Messieurs ;

Nous attendons beaucoup de la réflexion et de l'échange de cet atelier international sur les politiques sociales. Je vous assure de tout l'intérêt que je porte à vos travaux et l'attention que j'accorderai aux diverses recommandations que vous produirez.

Bon travail à tous et toutes et merci de votre attention.